



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ T28343754

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	16/09/2024	24074991

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Favorable	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
15/09/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S092T123
(9) RAISON SOCIALE : SARL JSKA92
(3) COORDONNÉES : 217 AVENUE HENRI RAVERA 92220 BAGNEUX Tél : 0142535034 - Fax : 0142533949

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 092T1269
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
DB-400-LK (F)	17/12/2013	16/07/2008
Marque	Désignation commerciale	
HONDA	FES 125	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
ZDCJF12B07F062385	L3e	MTL
Type/CNIT	Énergie	
LJH92E200174	ES	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
60325

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :



Les références à l'arrêté du 18 juin 1991 modifié présentes au verso de ce procès-verbal sont à remplacer par l'arrêté relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES
Émissions à l'échappement CO ralenti (≤0.5 %) : 0 % CO ralenti accéléré (≤0.3 %) : 0 %

